

La planification stratégique de développement relève de la Conférence régionale, mais appelle l'ensemble de la communauté à y prendre part. Elle constitue le plan de travail que la région se donne pour avancer vers le futur qu'elle souhaite atteindre. Ce document de référence de longue durée permet aussi à la Conférence régionale de structurer son propre plan d'action annuel.



8 avril 2013

bulletin

Stages autochtones

Une formule gagnante

La Conférence régionale était heureuse de s'associer à l'annonce faite le 25 mars 2013 par la ministre déléguée aux Affaires autochtones, Mme Élisabeth Larouche. Cette annonce concernait l'instauration de stages dans les entreprises de la Vallée-de-l'Or s'adressant aux Autochtones désireux d'intégrer le marché du travail. Cette formule novatrice sera gagnante pour la région puisque le partenariat sur lequel elle se base met à contribution des ressources pour combler les vides dans certains programmes gouvernementaux.

L'approche d'entraide et de cohabitation positive répond aux objectifs poursuivis depuis longtemps par la Conférence régionale. En plus de venir en aide à une population aux prises avec des difficultés à accéder au marché du travail, le projet contribuera à contrer en partie la pénurie de main-d'œuvre à laquelle la région fait face. Le partenariat démontre que la recherche de solutions peut mener à des formules adaptées à notre réalité. De plus, la formation en entreprises sensibilisera l'employeur et les collègues de travail à la culture et aux réalités des Autochtones. Une meilleure compréhension de leur réalité pourra ainsi se répandre encore plus, favorisant les rapprochements. La contribution financière de la Conférence régionale à ce projet s'élève à 10 000 \$.



Sur la photo, de gauche à droite :

Mmes Janet Mark, coordonnatrice des dossiers autochtones à l'UQAT et Rachel Huot, directrice régionale d'Emploi-Québec, M. Ulrick Chérubin, président de la Conférence régionale, Mme Élisabeth Larouche, ministre déléguée aux Affaires autochtones et députée d'Abitibi-Est, MM. Marcel Jolicoeur, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue et président de la Chambre de commerce de Val-d'Or et Ralph Cleary, directeur général de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, Mme Hélène Paradis, directrice générale de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

Réussite éducative

Deuxième phase des héros de la réussite

L'automne dernier, le comité Action réussite démarrait sa campagne de sensibilisation Les Héros de la réussite. Le principal objectif de cette campagne était de faire connaître à la population différents facteurs déterminants de la persévérance scolaire. Compte tenu du succès de cette campagne, le sous-comité des communications a déniché d'autres héros venant des quatre coins de la région et a réalisé d'autres capsules. Vous êtes invités à faire connaissance avec des gens inspirants et à revoir les héros de l'automne dernier en vous rendant sur le **site Web d'Action réussite**. Surtout, n'oubliez pas : vous pouvez aussi devenir un héros!



Conciliation études-travail

Le début d'avril marque l'arrivée d'un nouveau chantier pour Action réussite. En effet, la conciliation études-travail est un sujet dont on entend de plus en plus parler. À la suite d'un portrait réalisé pour connaître le nombre d'heures travaillées par les étudiants de notre région, trois cibles ont été choisies :



- **les étudiants**, pour les sensibiliser au temps disponible pour travailler et à l'importance de prioriser leurs études;
- **leurs parents**, pour les inciter à se sentir impliqués dans la vie de leurs enfants et à être à l'affût des signes de surmenage;
- **les employeurs**, pour leur démontrer l'importance de leur rôle en conciliation études-travail. La clé du succès demeure dans l'adaptation des horaires de travail selon les horaires et les périodes d'examen. Cela n'est possible que lorsqu'une bonne communication s'installe entre l'employeur et son personnel.

Réseau des CRÉ du Québec

Une voix pour les régions

Le 22 mars dernier, la décision des conférences régionales des élus du Québec de se regrouper au sein d'un réseau a été rendue publique. Il s'agit d'une initiative porteuse pour cette nouvelle structure de représentation qui vise à soutenir la présence de ces organisations sur les tribunes publiques nationales. La promotion de l'action des conférences régionales fait partie des mandats du Réseau, tout comme la mise en relief de la nécessité d'une intervention gouvernementale régionalisée prenant en compte les réalités des milieux.

« Les conférences régionales des élus occuperont désormais la place qui leur revient sur les tribunes, sans toutefois se substituer à l'action individuelle de ses membres, ni au positionnement régional de chacune des CRÉ. Pour la première fois de notre histoire, nous dotons d'un moyen de représentation qui renforcera notre rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional ».



Source : M. Maurice Bernier, porte-parole du Réseau des CRÉ du Québec et président de la CRÉ de l'Estrie.

« Les CRÉ contribuent activement, par leur mission première de concertation, à favoriser un environnement propice à l'émergence et à la mise en œuvre de projets structurants. La création de ce réseau permettra aux CRÉ de poursuivre cet important travail de concertation avec les partenaires régionaux... et de faire connaître de façon plus efficace leurs priorités aux ministères et organismes ».

Source : M. Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

La création du parc national d'Opémican

Une décision attendue

La Conférence régionale se réjouit de l'annonce de la création prochaine du parc national d'Opémican. Ce projet très attendu, parmi les plus prometteurs de notre industrie touristique, s'inscrit dans le Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Il conjugue la protection de l'environnement, la préservation du patrimoine culturel et le développement de l'industrie touristique régionale.



Avec le parc national d'Aiguebelle, ce nouveau parc permettra à l'Abitibi-Témiscamingue d'offrir un circuit de choix dans le réseau des parcs nationaux du Québec. Les investissements prévus de 26 M\$ et les retombées économiques annuelles, estimées à 7,5 M\$, contribueront à diversifier l'économie de la MRC de Témiscamingue, durement éprouvée par les crises qui y sévissent dans les secteurs agricole et forestier. La Conférence régionale continuera à accompagner le Témiscamingue afin de maximiser les retombées de ce projet dans ce territoire, au profit de l'ensemble de la région.

Redevances minières

Une analyse des impacts d'une hausse s'impose

Des représentants de la Conférence régionale ont participé au Forum sur les redevances minières qui se déroulait le 15 mars dernier à Montréal. Les différents groupes d'intérêt y ont présenté leur point de vue quant au projet de modifier le régime de redevances minières et de les augmenter. Rappelons que l'objectif du gouvernement est d'assurer un meilleur partage de la richesse à partir du principe que toute société qui exploite une mine devrait payer une redevance minimale.

L'inquiétude était palpable. Le fossé entre les entreprises minières et le gouvernement est demeuré important au sortir du Forum. Il importe donc qu'une analyse des impacts pour l'industrie et pour les communautés affectées par les activités minières soit réalisée avant de faire des changements. Pour la Conférence régionale, il faut trouver des façons d'atteindre les objectifs sans affecter la compétitivité du secteur minier, ni nuire à l'avenir des milieux. Les échanges ayant eu lieu lors du Forum ont mis en lumière la nécessité de convenir d'une formule adaptée aux réalités de l'industrie minière québécoise.

La Conférence régionale a porté à plusieurs reprises ce message aux représentants du gouvernement, dont la ministre des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet. De plus, nombreux sont ceux qui ont partagé leurs inquiétudes à la première ministre lors de son récent passage dans la région. La Conférence régionale en appelle donc à la sagesse du gouvernement puisque ce dossier est majeur pour l'Abitibi-Témiscamingue. Un suivi serré en sera donc assuré.

Les régions minières souhaitent collaborer

Le gouvernement s'apprête à modifier le régime des redevances minières. Les conférences régionales des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Baie-James et de la Côte-Nord considèrent que la réflexion doit englober leur utilisation et s'attarder aux impacts des activités minières, particulièrement pour les régions les plus touchées. Les présidents des trois organismes ont donc exprimé leur volonté de travailler à la pérennité de leur région et des collectivités minières lors d'une conférence de presse tenue à Québec. Cette sortie conjointe est un véritable appel à la collaboration et témoigne de l'importance qu'ils accordent à ce dossier.

L'industrie minière est un pilier de développement pour ces régions. Le boom minier y a généré d'importants investissements et une création d'emplois, mais également des impacts collatéraux (crise du logement, enjeux de main-d'œuvre, pressions sur les infrastructures et les services, etc.). Leur vitalité socioéconomique dépend du prix des minéraux et du dynamisme de l'industrie minière, dont les projets ont une durée de vie déterminée. Cette prépondérance dans l'économie du secteur minier rend ces régions vulnérables et milite en faveur de leur diversification économique.



De gauche à droite, MM. Ulrick Chérubin, Gérald Lemoyne et Julien Boudreau, présidents des Conférences régionales des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Baie-James de la Côte-Nord.

Les trois partenaires veulent donc s'assurer que les impacts associés au développement des projets miniers demeurent positifs pour leurs régions. Ils suggèrent la mise en place de fonds régionaux financés avec une partie des redevances sur les ressources minérales. Ces fonds devraient servir au développement des collectivités et seraient des leviers importants pour les régions minières du Québec. Les conférences régionales souhaitent ainsi développer avec le gouvernement du Québec une solution durable et collaborer à définir un modèle répondant aux aspirations des régions minières et de l'ensemble de la société québécoise. Elles espèrent faire partie de la solution compte tenu de leur connaissance du terrain et de leur expérience concrète.

À votre service

Portrait de M. Luc Dupuis

Nous vous présentons aujourd'hui l'un des bénévoles siégeant à titre d'administrateur de la Conférence régionale, M. Luc Dupuis. Ce dernier coopère avec l'organisation depuis au moins une quinzaine d'années. Au début, il a prêté main-forte en tant que sous-ministre adjoint au ministère des Régions et comme directeur régional d'Emploi Québec. Nouveau retraité de la fonction publique québécoise, il poursuit sa participation comme représentant de la société civile. Ce n'est donc pas d'hier que M. Dupuis est préoccupé par les questions de la main-d'œuvre, de la solidarité sociale et du développement régional. Il a œuvré pendant plus de 25 ans dans ces domaines tout au long de sa vie professionnelle.



Chaque territoire de la région a son propre cachet et mon goût des grands espaces y trouve son compte. C'est d'ailleurs une des raisons qui font que j'ai choisi de demeurer dans la région. Nous sommes chanceux de pouvoir bénéficier d'un tel environnement!

Qu'est-ce qui le motive à siéger à la Conférence régionale, en plus d'y occuper le poste de président de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire? Tout simplement son amour pour l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que sa volonté de la voir se développer. Il attache une grande importance à la qualité de vie qu'on y retrouve ainsi qu'à la possibilité d'y relever des défis de toute nature.

Pour M. Dupuis, l'Abitibi-Témiscamingue représente ses racines. Natif d'ici, il a cultivé son implication dans des dossiers lui tenant à cœur, et son champ d'intérêt est large, allant du culturel à l'économique ou de la santé au tourisme. Saviez-vous que ce grand voyageur aime parcourir la région en utilisant ses nombreuses voies d'eau? Malgré ses multiples voyages hors du pays, il est sensible à ce qu'il retrouve ici, notamment les paysages.

« En matière de développement régional, je crois sincèrement qu'il est mieux d'agir que de se faire imposer des choses. Notre région commence à prendre sa place sur l'échiquier provincial. Même si nous sous-estimons trop souvent notre capacité d'agir et d'influencer, notre dynamisme et notre volonté de jouer un rôle actif dans le développement du Québec commencent à porter leurs fruits ».

Source : Luc Dupuis

Le chiffre de l'Observatoire

+ 153 C'est le résultat du bilan migratoire interrégional 2011-2012 de l'Abitibi-Témiscamingue. Cela signifie que 153 personnes de plus se sont installées dans la région qu'on en compte l'ayant quittée. Il s'agit de la meilleure performance des dernières décennies pour l'Abitibi-Témiscamingue, qui se situe dans la sphère positive pour une deuxième année consécutive.

Source : Bulletin de l'Observatoire, avril 2013.

www.observat.qc.ca



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

Atlas et Tableau de bord

Mise à jour par l'Observatoire

Le mois d'avril coïncide souvent pour l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à l'actualisation de deux de ses outils de connaissance. Signalons d'abord la nouvelle édition du Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous y constaterez divers constats relatifs à l'évolution démographique et socioéconomique de la région. Croissance de la population, dynamisme du marché du travail et investissements privés et publics toujours substantiels sont au nombre des bonnes nouvelles! Ce document bénéficie de la collaboration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que des directions régionales d'Emploi-Québec et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mentionnons ensuite que la mise à jour annuelle des données comprises dans l'Atlas de l'Abitibi-Témiscamingue est dorénavant disponible pour les internautes. Environ 80 couches d'informations permettent à quiconque de visualiser les grandes tendances qui marquent le développement de notre territoire. L'Atlas est développé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, en partenariat avec la Conférence régionale et trois groupes de recherche de l'UQAT.

Pour consulter l'un ou l'autre de ces outils, il suffit de vous rendre sur le **site Web de l'Observatoire**.



FJAT
Forum jeunesse
de l'Abitibi-Témiscamingue

Consultation jeunesse 2013

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) tient, depuis le 18 mars dernier, une vaste consultation Web pour les 18 à 35 ans. Les sujets abordés touchent les six défis de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, à savoir la santé et le bien-être, l'éducation et l'emploi, l'entrepreneuriat, l'environnement, la diversité et la vie dans la région. Le principal objectif poursuivi est de mieux connaître les jeunes de la région et de faire ressortir les particularités de chacun des territoires de MRC. Le FJAT profitera des résultats pour mieux cibler ses interventions et mieux représenter les jeunes d'ici. Les résultats seront transmis aux différentes organisations territoriales, régionales et nationales travaillant auprès de la jeunesse. La consultation Web prendra fin le 12 avril prochain.

FJ13

Lancement de la programmation et début des inscriptions

Le FJAT lancera le 20 avril prochain à la SUM du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue un disque compilation d'artistes d'ici. Ce nouvel outil promotionnel, financé en grande partie par le FJAT, vise notamment à reconnaître les talents de chez nous et à promouvoir les actions du FJAT et de son événement, le FJ13. La programmation de cet événement annuel, qui aura lieu cette année à La Ferme les 7 et 8 juin prochain, sera rendue publique à cette occasion. Les renseignements touchant cette activité seront disponibles bientôt. Surveillez les médias!

Journée des jeunes élus municipaux

Le Forum jeunesse tiendra une journée d'échange et de réseautage regroupant les jeunes élus qui sont présentement en poste. La rencontre se déroulera le samedi 20 avril 2013, au Club de Golf Dallaire de Rouyn-Noranda, entre 10 h et 15 h. Les échanges entre des jeunes souhaitant s'impliquer en politique et les jeunes élus porteront notamment sur les défis et les réussites des jeunes élus, les outils, les qualités et les compétences requises et le soutien en cours de mandat. Bien sûr, des conseils s'adressant aux futurs nouveaux élus ainsi que les élections 2013 seront de mise.

Bureau de Rouyn-Noranda

170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

819 762-0774

1 866 762-0774

Bureau d'Amos

22, rue Principale Nord, bureau 200
Amos (Québec) J9T 2K6

819 732-1777

Bureau de Val-d'Or

650, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

819 824-2733

cr@conferenceregionale.ca

www.conferenceregionale.ca



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE